NOTE D'INFORMATION

FCP ALPHA INVEST

Nature juridique
FCP

Société de gestion
RED MED ASSET MANAGEMENT

VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX

Ikhlas METTIOUI
Directeur Gestion d'actifs
et protection de l'épargne

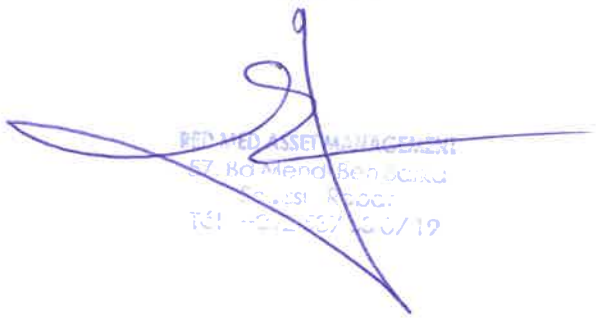
Conformément aux dispositions de l'article 87 du Dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières tel que modifié et complété, l'original de la présente Note d'Information a été soumis à l'appréciation de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) qui l'a visé sous la référence VP25110 en date du 30/06/2025.

0113 - 5 60

ORGANISME RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION

La présente note d'information a été préparée par la société de gestion **RED MED ASSET MANAGEMENT** sise à **57, Boulevard Mehdi BENBARKA Souissi, Rabat** représentée par **Monsieur Marouane EL YAMANI** en sa qualité de **Directeur Général**, qui atteste de la sincérité des informations qu'elle contient.

Dénomination et signature



AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.

I- CARACTERISTIQUES GENERALES

- Dénomination sociale : **FCP ALPHA INVEST**
- Nature juridique : **FCP**
- Code Maroclear : **MA0000039737**
- Date et référence de l'agrément : **26/03/2025, GP25043**
- Date de création : **03/06/2022**
- Siège social : **57, Boulevard Mehdi BENBARKA Souissi, Rabat**
- Durée de vie : **99** ans
- Exercice social : **1er janvier au 31 décembre**
- Apport initial : **1.000.000,00** de Dirhams
- Valeur liquidative d'origine : **1.000,00** Dirhams
- Etablissement de gestion : **RED MED ASSET MANAGEMENT**
- Etablissement dépositaire : **CDG Capital** sis à **Place Moulay El Hassan, Immeuble Mamounia, Rabat** représenté par **Monsieur Yassir OUADIFI** et **Monsieur Adel ELAROUSSI**
- Commercialisateur :

Etablissement commercialisateur	Responsable à contacter	Téléphone
RED MED ASSET MANAGEMENT	Abdesselam ABABOU / Marouane EL YAMANI	0537 63 96 45 / 0537 63 07 19

- Commissaire aux comptes : **HDID & ASSOCIES** représenté par **M. Mohamed HDID**

II- CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE L'OPCVM

- Classification : **Diversifié.**
- Indice de référence : **L'indice de référence est composé de 40% MASI RENTABILITE BRUT publié par la Bourse de Casablanca + 60% MBI GLOBAL calculé par BMCE Capital.**
- Objectifs de gestion : **L'objectif du fonds est d'offrir au promoteur un outil de placement procurant un rendement optimal par rapport à son indice de référence dans le cadre de la politique de placement arrêtée d'un commun accord.**
- Stratégie d'investissement :

 Le FCP investira en permanence, à hauteur de 60% sans les atteindre, de ses actifs, hors titres d'OPCVM actions et liquidités, en actions, certificats d'investissement et droits d'attribution ou de souscription, cotés à la Bourse de Casablanca ou sur tout autre marché réglementé en fonctionnement régulier et ouvert au public. Et à aucun moment ne peut atteindre 90% de ses actifs, hors titres d'OPCVM obligations, liquidités et créances représentatives des opérations de pensions qu'il effectue en tant que cessionnaire, en titres de créances.

 Le FCP pourra également investir en parts ou actions d'OPCVM, en titres d'organismes de placement collectif en capital (OPCC) et de fonds de placement collectifs en titrisation (FPCT), tout en respectant la réglementation en vigueur.

 Par ailleurs, le fonds pourra consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations de placement en devises à l'étranger, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur.

 L'univers d'investissement du fonds est composé des éléments suivants :

 - **Actions, certificats d'investissement, droits d'attribution ou de souscription cotés à la Bourse de Casablanca ou sur tout autre marché réglementé en fonctionnement régulier et ouvert au public, tout en respectant la réglementation en vigueur ;**
 - **Obligations ;**
 - **Titres de créances négociables ;**
 - **Titres de créances émis ou garantis par l'Etat ;**
 - **Actions ou parts d'OPCVM ;**
 - **Titres émis par les organismes de placement collectif en capital (OPCC) ;**
 - **Titres émis par les Fonds de Placement Collectif en Titrisation (FPCT) ;**
 - **Dépôts à terme.**

 Aussi, le fonds pourra réaliser des opérations de prêt/emprunt de titres et des opérations de prise et de mise en pension.
- Durée de placement recommandée : **2 ans.**
- Souscripteurs concernés : **Institutionnels : La Caisse de Dépôt et de Gestion.**

III- MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Date de commercialisation de l'OPCVM : **04/08/2022.**
- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : **Quotidienne. Si le jour de calcul de la valeur liquidative est férié, celle-ci est calculée le premier jour ouvré qui suit.**
- Modalités de diffusion de la valeur liquidative : **La diffusion de la valeur liquidative est quotidienne par voie d'affichage dans les locaux de RED MED ASSET MANAGEMENT et la publication se fait d'une manière hebdomadaire dans un journal d'annonces légales.**
- Méthode de calcul de la valeur liquidative : Les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes à celles prévues dans la circulaire de l'AMMC.
- Modalités de souscription et de rachat : **Les demandes de souscriptions et rachats devront être reçues au plus tard à 11h30 le jour de calcul de la valeur liquidative et sont reçues au siège de RED MED ASSET MANAGEMENT. Passé ce délai, elles seront traitées sur la base de la prochaine valeur liquidative. Le prix de souscription est égal à la prochaine valeur liquidative majorée de la commission de souscription. Le prix de rachat est égal à la prochaine valeur liquidative minorée de la commission de rachat.**
- Affectation des résultats : **Mixte, capitalisation ou distribution partielle ou totale du résultat de l'exercice. La décision d'affectation des résultats est prise par un comité composé de la Caisse de Dépôt et de Gestion et de RED MED ASSET MANAGEMENT.**

 Modalités d'information et de distribution : En cas de distribution, la mise en paiement des sommes distribuables, doit intervenir dans un délai maximum de six mois suivant la clôture de l'exercice.

 Les porteurs de parts seront informés par RED MED ASSET MANAGEMENT par mailing et ce au plus tard la veille de la mise en distribution.

 L'entité en charge du suivi de la distribution au porteur de parts est :

 - **Dénomination : CDG CAPITAL ;**
 - **Adresse : Place Moulay El Hassan, Immeuble Mamounia, Rabat ;**
 - **Téléphone : 0537-66-52-52.**

 Comptabilisation des coupons: Les intérêts sur titres de créances sont comptabilisés selon la méthode des intérêts courus.
- Régime fiscal : Le régime fiscal applicable à l'OPCVM est fixé par le dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux OPCVM, tel que modifié et complété par le Code Général des Impôts.

IV- COMMISSIONS ET FRAIS

- Commissions de souscription et de rachat :

 - Commission de souscription maximale : **Les commissions de souscriptions s'élèvent à 2% HT maximum des montants souscrits dont 0,2% au minimum, incompressible acquis au FCP.**

 - Commission de rachat maximale : **Les commissions de rachats s'élèvent à 2% HT maximum des montants rachetés dont 0,1% au minimum, incompressible acquis au FCP.**

 - Cas d'exonération : **Pour les demandes de souscription et de rachat effectuées simultanément par le porteur de parts et portant sur la même quantité de titres et la même valeur liquidative, aucune commission de souscription et de rachat ne sera appliquée. Les autres cas d'exonération sont à la discrétion du réseau placeur.**

- Frais de gestion : **Les frais de gestion annuels s'élèvent au maximum à 2% hors taxes de l'actif net du FCP déduction faite des parts et actions d'autres OPCVM détenus en portefeuille et gérés par RED MED ASSET MANAGEMENT. Ils sont calculés sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. Ils seront provisionnés à chaque valeur liquidative et débités mensuellement le mois échu.**

Libellés Frais de gestion	**Taux Frais de gestion**
Frais de publication	Selon les tarifs fixés par le journal
MAROCLEAR	Commission annuelle de gestion du compte émission: 3 600 MAD HT Droits d'admission annuels: 0,001% HT
Commissaire aux comptes	10 000 MAD HT
Commissions AMMC	0,025% HT
Dépositaire	0,03% HT
Frais revenant à la société de gestion	Frais de gestion fixes et des frais de gestion variables basés sur la surperformance conformément aux taux prévus dans le mandat de gestion.